



# La lettre du Verdus

Saint-Guilhem-le-Désert

---

## AU SOMMAIRE:

- **DU NOUVEAU DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES!**
- **RAPPEL POUR LES PROPRIETAIRES DE BORD DE COURS D'EAU**
- **ATELIER COUCHES LAVABLES**
- **RAPPEL SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS EN VALLÉE DE L'HERAULT**



---

## Transports scolaires

Les parents d'élèves de maternelle et de primaire nous ont alertés sur le manque de transports en commun pour desservir l'école d'Aniane. La position officielle d'Hérault Transport est qu'en dessous de 3 élèves, ils ne sont pas tenus de mettre en place une ligne de bus. Si cela peut se comprendre pour des raisons budgétaires et sécuritaires (ne pas laisser d'enfant seul dans le bus), cela pose des difficultés logistiques évidentes pour les familles. La commune n'a pas de solution à offrir, malheureusement, et peut seulement inciter les parents à se mettre d'accord pour mettre tous leurs enfants dans les écoles du même village, pour arriver à un nombre d'enfants suffisants pour avoir un bus. Nous recommandons Saint Jean de Fos, qui a l'avantage d'être plus près et d'offrir un choix, école publique ou privée. Nous sommes bien conscients que pour de multiples raisons cela peut ne pas être possible ou souhaitable pour toutes les familles...

**Pour les élèves qui vont en secondaire à Clermont l'Hérault, la ligne 2332 va changer d'organisation à partir du 14 septembre: elle partira de St Guilhem à 7h, donc plus besoin**

**d'emmener les enfants à St Jean de Fos. Les élèves à destination de Lodève prendront ce bus pour une correspondance à St Jean de Fos pour le service de Lodève. Les horaires de retour sont inchangés.**

---

## **Informations à destination des propriétaires riverains des cours d'eau**

### **Le terrain dont vous êtes propriétaire est riverain d'un cours d'eau ?**

Alors vous êtes propriétaire des berges et du fond jusqu'à la moitié du lit.

Vous avez donc la responsabilité de l'entretenir régulièrement en réalisant les opérations suivantes :

- Evacuer les embâcles gênants tels que les troncs et les grosses branches ;
- Recéper les arbres penchés, menaçant de tomber ou de gêner l'écoulement de l'eau ;
- Retirer les déchets ;
- Retirer les plantes invasives lorsque c'est possible et éviter leur dissémination ;

### **Le boisement de berge (ripisylve) doit être préservé car il joue un rôle important pour le cours d'eau :**

- Stabilisation des berges limitant leur érosion,
- Accueil de la biodiversité,
- Diminution de la vitesse de propagation des crues,
- Filtration des pollutions potentielles de l'eau.

### **Pour l'entretien :**

- Privilégiez la période de moindre sensibilité pour la biodiversité : de septembre à janvier,
- N'intervenez pas en véhicule motorisé dans le cours d'eau,
- Pour toute question, vous pouvez contacter la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. 04 67 57 04 50

A noter, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault peut être amenée à intervenir sur vos propriétés riveraines de cours d'eau seulement si un intérêt général est démontré : risque d'inondation important ou restauration écologique du cours d'eau de ses berges. Dans ce cas, vous serez contacté au préalable par courrier.

---



**Envie de tester les couches lavables ? Le Syndicat Centre Hérault vous prête gratuitement des kits d'essai !**

**Pour en bénéficier ou simplement découvrir les couches lavables, participez à l'atelier découverte le **vendredi 15 septembre 2023** de 14h à 16h, organisé par le Syndicat Centre Hérault et Couchicha.**

**Il aura lieu à la Ressourcerie Cœur d'Hérault - ZAC La Garrigue à Saint-André-de-Sangonis.**

**Inscription obligatoire par mail ([juliejail\[@\]syndicat-centre-herault.org](mailto:juliejail[@]syndicat-centre-herault.org)) ou par téléphone (04 30 49 13 61). Attention, places limitées !**

---

BIENVENUE !

VALLÉE DE L'HÉRAULT

## SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS :

**Jeudi 14 septembre 2023 à 18h30**

au siège de la Communauté de communes  
Vallée de l'Hérault dans le parc de Camalcé, à Gignac

Au programme :

découverte des services en vallée de l'Hérault,  
rencontre avec les élus et techniciens...



### mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}  
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

